SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA PROPRIETE PRIVEE RURALE DE LA MANCHE

ADHERENT A LA FEDERATION NATIONALE DE LA PROPRIETE PRIVEE RURALE

Madame,
Monsieur,

Chers propriétaires,

L'espace rural fait l'objet de nombreuses convoitises de la part des multiples intervenants : agriculteurs, sylviculteurs, touristes, promeneurs mais aussi ordonnateurs d'infrastructures, d'urbanisation sans compter toutes les associations à vocation écologique ou idéologique.

Vous voudriez que la propriété rurale soit plus respectée et notamment la vôtre.
Vous voulez cultiver vos terres, il vous faut une autorisation d'exploiter ou de planter, vous voulez acheter ou vendre des biens ruraux, il vous faudra passer sous les fourches caudines de la SAFER, vous voulez seulement aménager, ce seront les règles de l'urbanisme, de la police de l'eau, ou de toute règlementation plus ou moins justifiée. La liberté d'entreprendre est sous contrôle…

Il faut pouvoir connaitre toutes les règles, les appliquer à bon escient, voire les faire évoluer.
Depuis 2020, le syndicat de la Propriété Privée de la Manche a traité plus de 50 études de cas et apporté de multiples renseignements ou conseils à ses adhérents. Sans que vous vous en doutiez, il vous a aussi représentés dans de nombreuses organisations décisionnelles et d'incessantes réunions.
Le monde moderne s'urbanise et tend à imposer sa propre vision au monde rural ; La démographie, le climat et l'épuisement des richesses naturelles ne font qu'exacerber les divergences d'intérêt.

Le syndicat remplit ce rôle important de représentation, d'information, d'appui et de conseil.
La défense collective est le meilleur rempart pour votre intérêt personnel mais la représentativité et l'influence dépendent du nombre des représentés et, bien entendu, des moyens financiers…
Le Syndicat de la Propriété Privée Rurale apporte une information ciblée sur vos préoccupations rurales ainsi que conseils et appuis pour défendre votre liberté d'entreprendre et de gérer. Il est aussi soutenu par la Fédération Nationale qui peut prendre en charge les dossiers les plus complexes

Votre cause mérite d'être défendue : Rejoignez le Syndicat de la Propriété Privée Rurale
En souscrivant, vous appuyez un syndicat, indépendant, sans subvention, animé d'une forte conviction et ayant une bonne connaissance des pratiques du monde rural. Vous le ferez d'autant plus aisément que vous bénéficierez automatiquement de ses services et conseils ainsi que d'une assurance Responsabilité Civile sur vos terres.

Foncièrement vôtre,

Bruno du MESNILDOT

Président du SDPPR Manche

1 Le Tourps – 50760 ANNEVILLE EN SAIRE
Tél 07 83 79 93 38